

COLMAR, LE 22 JANVIER 2026

CP - Centre de soins non programmés à Colmar : point d'étape de chantier

La Ville de Colmar et Colmar Agglomération se réjouissent de l'état d'avancement du chantier du premier Centre de soins non programmés (CSNP), qui sera situé 20 rue du Dr Albert Schweitzer à Colmar, et contribuera à l'offre de soins sur le territoire, ainsi qu'à l'attractivité de jeunes professionnels de la santé.

Ce projet, porté par Colmar Agglomération avec Pôle Habitat Centre Alsace, est destiné à accueillir, sans rendez-vous du lundi au vendredi, toute personne qui a besoin de consulter un médecin généraliste rapidement.

Les travaux devraient être finalisés début mai 2026, pour une ouverture au public dès la fin du mois de **mai 2026**.

Contexte

Colmar et son agglomération n'échappent pas au phénomène national de diminution du nombre de médecins généralistes en exercice. Cet état de fait va encore s'aggraver dans les prochaines années avec des départs en retraite. Actuellement, 34 % des médecins généralistes de Colmar Agglomération ont 60 ans ou plus.

Cette situation entraîne plusieurs difficultés d'accès aux soins voire, parfois, de renoncement aux soins, ce qui n'est pas sans répercussion sur l'attractivité du territoire et son développement économique.

Objectifs

Ce centre de soins non programmés (CSNP), situé à proximité de l'hôpital Louis Pasteur, poursuit plusieurs objectifs :

- Soulager les urgences hospitalières
- Offrir une réponse rapide aux besoins de soins non programmés
- Faciliter l'accès à des examens complémentaires grâce à des partenariats avec des laboratoires et centres de radiologie
- Attirer de jeunes médecins généralistes

Ainsi la structure a pour but d'accueillir toutes les situations qui ne devraient pas relever du service des urgences de l'hôpital Pasteur et de soutenir les cabinets

médicaux lorsque des difficultés de créneaux de consultation se posent.

La capacité attendue est de **94 patients par jour**, soit un potentiel d'environ 23 500 consultations par an.

Ce projet, à la croisée des enjeux de santé publique, d'attractivité territoriale et de développement économique, bénéficie d'un large soutien institutionnel pour sa création et pour son fonctionnement.

Afin de soutenir la création de ce Centre de soins non programmés (CSNP), Colmar Agglomération a signé une convention de financement avec Pôle Habitat Centre Alsace par laquelle le projet bénéficie d'une subvention à hauteur de 25 % du coût du projet plafonné à **166 000 €**.

Attractivité

Ce CSNP participe au développement du secteur de la santé, en créant un environnement favorable à l'installation de jeunes professionnels.

Trois jeunes médecins sont pleinement engagés dans ce projet : Dr Anne-Sophie KARCHER, Dr Mélodi KURUN et Dr Nicolas OBRECHT.

Le centre accueillera aussi des internes du **Département de Médecine Générale (DMG) de la faculté de médecine de l'Université de Strasbourg** dans le cadre de Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisés (SASPAS), permettant ainsi à de futurs médecins de découvrir le territoire.

Le Centre de soins non programmés est également soutenu par la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et l'Agence régionale de santé.

CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts

Attachée de presse

cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18

Ville de Colmar - Colmar Agglomération

Colmar.fr/espace-presse

colmar.fr